

Décision

Générale

colonial

Décision n° 531 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 531

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 mars 1967

Numéro JO

n° 5 du 01/05/1967

Date du numéro

1 mai 1967

TEXTE INTÉGRAL

Le garde territorial dé 2e classe Mohamed Diré matricule 759, en service à la Section de Police portuaire de Djibouti, est licencié de la Garde territoriale par mesure disciplinaire pour compter du 1^{er} avril 1967. Il sera rayé des contrôles le 1er avril 1967. L'intéressé, totalisant à cette date L an et 11 mois de service dans les Forces locales, ne peut prétendre à aucune indemnité. Il recevra le certificat de libération.